



COMMUNE DE LEYMENT
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE PUBLIQUE DU 15/12/2023
N°2023-66

Nombre de conseillers en :
Exercice : 15
Présents : 13
Absents : 2
Excusés avec pouvoir : 1
Votants : 14

Date de convocation :
7/12/23
Objet :
Rénovation du
monument aux morts

L'an deux mil vingt-trois, le quinze décembre, le Conseil municipal de la Commune de Leyment, étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Lionel KLINGLER, Maire.
Membres présents à la séance : Mesdames Sandrine Bricourt, Josiane Charmont, Brigitte Sève, Monique Nowaczyk et Messieurs Cédric Butzer, Alain Peillon, Denis Renault, Emmanuel Petat, Romain Grillot, Morgan Michalet.
Membres excusés : Marie-Thérèse Villecourt (a donné procuration à Sandrine Bricourt),
Absente : Ophélie Janaudy
Secrétaire de séance : Josiane CHARMONT

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le monument aux morts est en mauvais état et qu'il est nécessaire de l'entretenir car il est la mémoire de la Commune. Un devis de rénovation a été sollicité auprès de la société MK AERO, il s'élève à la somme de 6 360 €.

Une subvention correspondant à 50 % HT du montant des travaux peut être obtenue auprès de l'ORNAC réduisant ainsi la participation de la Commune.

Il propose à l'assemblée de valider ce devis

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

VALIDE la rénovation du monument aux morts pour un montant HT de 6 360 € .

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents en rapport avec ce dossier.

Pour copie conforme,

Le Maire
Lionel KLINGLER

